

<b>CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	12
VOTANTS :	13
POUVOIRS :	1

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05/10/2021**

Date de convocation : 30/09/2021  
Date d'affichage : 30/09/2021

L'an deux mille vingt-et-un le cinq octobre à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni  
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,  
SCHLEGEL Régis, SORRENTINO Claudia, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier,  
DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte,

Absents représentés/excusés :  
MEYER Laure, procuration à Bernard JEDAR  
NACHI Lahcène  
SCHMITT Jean-François

Absents non excusés :

Mme SORRENTINO Claudia a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

---

## **ORDRE DU JOUR**

### ***Institution et vie politique***

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 31/08/2021

### ***Finances locales***

3. Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »
4. Demande de subventions
5. Travaux en régie : fixation du cout horaire du personnel

### ***Autres domaines de compétence***

6. Association française des premiers répondants
7. Forêt communale - Renouvellement de l'adhésion au PEFC Grand Est

### ***Divers***

8. Divers et communication
9. Décisions prises par délégation

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procurations suivantes ont été reçues :

- MEYER Laure, procuration à Bernard JEDAR

---

## ***Institution et vie politique***

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du CGCT  
Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Claudia SORRENTINO , secrétaire de séance.

## 2. Approbation du compte rendu de la séance du 31 aout 2021

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion 31 aout 2021.

### **Finances locales**

#### **3. DCM2021045 : Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »**

Le conseil Municipal, Après délibération, **à l'unanimité (13 pour- 0 contre- 0 abstention)** Décide d'imputer les dépenses effectuées au titre des « fêtes et cérémonies » dans les comptes retracés comme suit, dans la limite des crédits inscrits au budget :

- ✚ Compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- ✚ Compte 6238 « Publicité, publication, relations publiques – Divers » :
- ✚ Compte 6257 « Réceptions » :

#### **4. Demande de subventions**

##### **DCM2021046 : Eclairage public tranche 2 – demande de subvention**

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité (13 pour- 0 contre- 0 abstention)** Approuve les travaux de remplacement de l'éclairage public Tranche 2 pour un montant HT de 18 470 € et Fixe le plan de financement suivant et autorise le maire à solliciter le fonds de concours CASC:

	MONTANT DES TRAVAUX HT	DETR (Déjà attribué)	CASC	COMMUNE
Renovation EP tranche 2	18 470	6 465 €	6 003 €	6 003 €
TOTAL	100.0%	35.0%	32.5%	32.5%

##### **DCM2021047 : rénovation énergétique groupe scolaire – demande de subventions**

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité (13 pour- 0 contre- 0 abstention)** Approuve l'opération « Rénovation énergétique du groupe scolaire TRANCHE 2 » pour un montant de 103 023 € HT portant sur les travaux suivants :

Travaux	Colonne2	Colonne1	Total	Commentaires	Colonne3	Colonne4
Ventilation double flux et autres aérations		5	74 316 €	Rénovation thermique/Déperdition hiver		
Alimentation électrique et éclairage LEDs		6	7 320 €	Transition énergétique		
Remplacement sol avec présence amiante		7	7 196 €	Rénovation thermique/Chaleur été		
Brise soleil orientables		8	14 191 €	Rénovation thermique/Chaleur été		
			<b>103 023 €</b>			

Il Fixe le plan de financement suivant et autorise le maire à solliciter les subventions correspondantes :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DSIL 2022	CLIMAXION	DEPARTEMENT	Fonds CASC	COMMUNE
Rénovation énergétique du groupe scolaire Tranche 2	103 023 €	72 683.50 €	17 000 €	20 605 €	10 302.00 €	29 073.40€
FINANCEMENT		33 %	16.5 %	20 %	10 %	20.5 %

## **5. DCM2021048 : Travaux en régie : fixation du cout horaire du personnel**

Le conseil municipal a pris connaissance du mécanisme des travaux en régie qui correspondent à des immobilisations que la collectivité crée elle-même. Ces travaux sont réalisés par le personnel communal avec des matériaux qu'elle achète.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité (13 pour- 0 contre- 0 abstention)**, le conseil fixe à 16 € le coût horaire du personnel à prendre en compte pour la comptabilisation des travaux en régie de la commune en 2021.

## **Autre domaine de compétence**

### **6. Association française des premiers répondants**

M ; le Maire présente l'Association Française des Premiers Répondants qui organise des formations aux gestes de premiers secours de manière régulière pour les citoyens qui le souhaitent. L'objectif de cette association est double : augmenter la part de population formée aux gestes qui sauvent et susciter un engagement citoyen en leur proposant de devenir premier répondant.

La CASC s'est saisie du dossier et, après prise de contact avec l'association, elle prendrait à sa charge le financement de 140 premiers répondants sur son territoire.

### **7. DCM2021049 : Forêt communale - Renouvellement de l'adhésion au PEFC Grand Est**

Le Maire informe le conseil de la nécessité pour la commune de renouveler l'adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la Qualité de la Gestion durable.

Le conseil municipal décide, Après avoir délibéré, **à l'unanimité (13 pour- 0 contre- 0 abstention)** De renouveler l'adhésion à la politique de qualité de la gestion durable définie par PEFC Grand Est et d'accepter que cette adhésion soit rendue publique.

## **Divers**

### **6. Décisions prises par délégation**

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### ➤ Exercice du droit de préemption urbain

N° DECISION	Objet	Surface M2	Localisation	Nomenclature ACTES
DEC2021018	Renonciation au droit de préemption biens cadastrés section 3 N° 309/117-16-115	3318	rue du maire Jamann	2.1

#### ➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES
2021DEC01	Eclairage public tranche 2	TPLEC 57430 SARRALBE	17 884 € €	1.1

## 7. Divers et communication

Sans objet

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 30.

Le secrétaire de séance  
Signé : Claudia SORRENTINO

Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY



**La présente séance comporte les délibérations n° 2021045 à 2021049  
Et décisions par délégation n° DEC2021018 à DEC20219**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2021045	Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »	7.1
DCM2021046	Eclairage public tranche 2 – demande de subvention	7.5
DCM2021047	Rénovation énergétique groupe scolaire tranche 2 – demande de subvention	7.5
DCM2021048	Travaux en régie : fixation du cout horaire du personnel	7.10
DCM2021049	Forêt communale - Renouvellement de l'adhésion au PEFC Grand Est	9.1
2021DEC018	Réponse à DIA	2.3
2121DEC019	Attribution marchés publics – Eclairage public T2	1.1